

Cultures fruitières

Martinique

N° 5 – 1er mai au 31 mai 2023



À RETENIR

MOUCHES DES FRUITS

Diminution du nombre moyen de mouches des fruits capturées par piège.

Une mouche détectée en ce mois de mai.

CHANCRE CITRIQUE

Diminution du nombre de détections par rapport au mois précédent.

HLB

Diminution du pourcentage de détection.

MÉTÉOROLOGIE



Pluviométrie

Une pluviométrie **déficitaire** : 61,2 mm recueillis pour 138 mm attendus.

Température

Une température moyenne légèrement **supérieure** à la normale, 28,1° C, pour une normale de 27,6°C.

Ensoleillement

Une durée d'insolation **plus longue** : environ 28 heures de plus sur le mois.

Vent

Une vitesse moyenne **légèrement inférieure** à la normale : 64 km/h de vent moyen mensuel pour 65,5 km/h habituellement.

Source : Météo France Martinique

Animateur inter-filières : Teddy OVARBURY (FREDON).

Jacques-Edouard EUGENIE (FREDON).

Animateur filière : Jacques-Edouard EUGENIE (FREDON).

Crédit photo : FREDON Martinique.

Action du plan ECOPHYTO piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité. Toutes les observations ont été réalisées par FREDON Martinique dans le cadre de missions déléguées par le DAAF/SALIM Martinique.

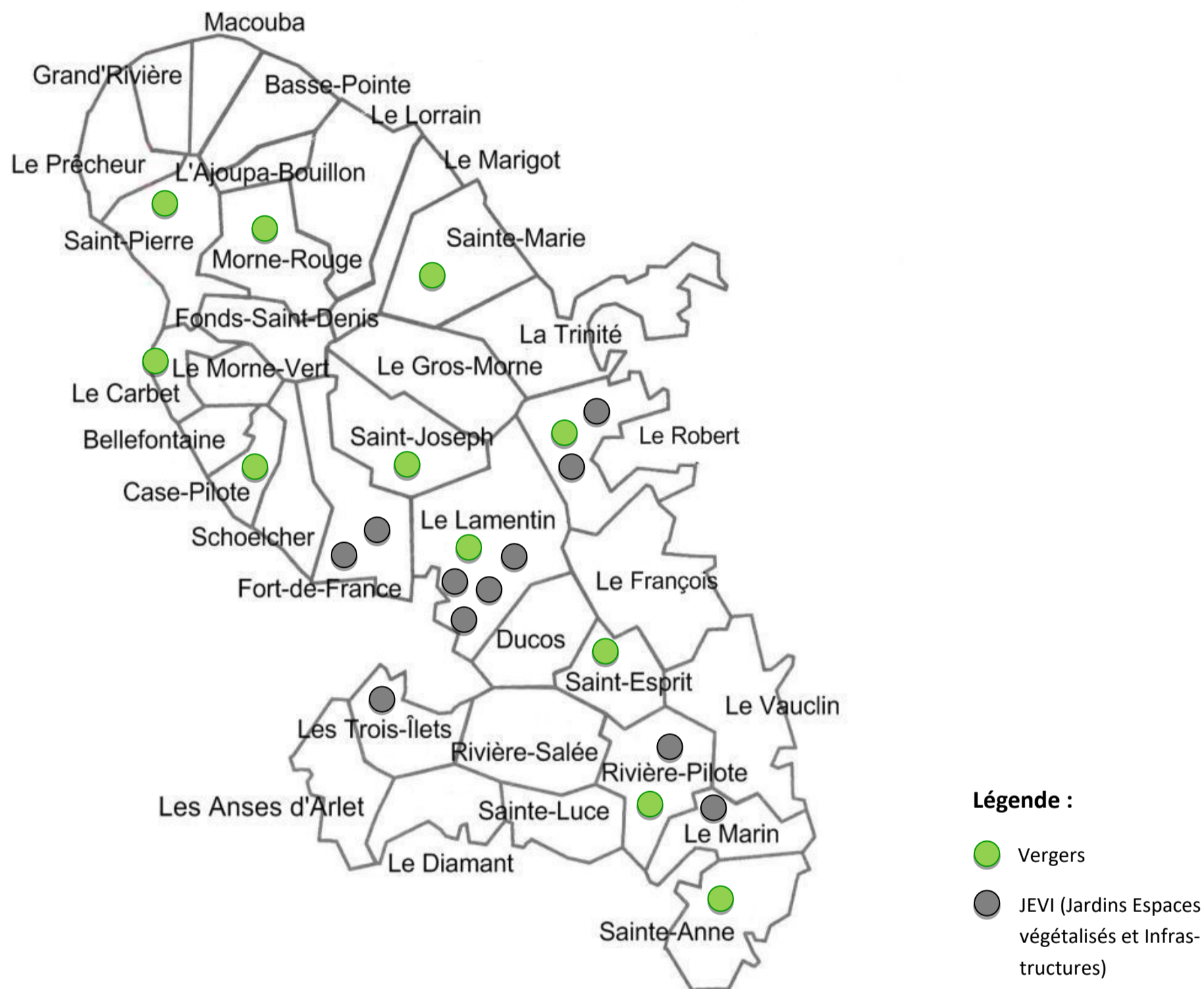
Ce bulletin est basé sur des observations ponctuelles qui donnent une tendance de la situation sanitaire territoriale.

La Chambre d'Agriculture de la Martinique encourage les agriculteurs à réaliser leurs propres observations sur leurs parcelles.

Elle se dégage de toute responsabilité quant aux décisions prises.

Mouche des fruits (*Anastrepha obliqua*)

Répartition spatiale des sites d'observation en mai 2023 de la mouche des fruits (*Anastrepha obliqua*) :



Communes	Nombre de captures	Nombre de pièges	Moyenne de captures par piège
Le Lamentin	1	40	0,03
Sainte-Marie	0	8	0,00
Le Morne-Rouge	0	8	0,00
Le Carbet	0	8	0,00
Rivière-Pilote	0	16	0,00
Les Trois-Îlets	0	9	0,00
Le Marin	0	8	0,00
Case-Pilote	0	8	0,00
Sainte-Anne	0	8	0,00
Saint-Pierre	0	8	0,00
Saint-Joseph	0	8	0,00
Fort-de-France	0	16	0,00
Saint-Esprit	0	8	0,00
Le Robert	0	24	0,00
Total	1	177	0,006

Nombre d'observations et nombre de captures d'*Anastrepha obliqua* par commune sur la période

Pression biotique

* Par **pression biotique**, on entend tout organisme vivant qui exerce sur les végétaux cultivés une concurrence, une compétition, une prédation, un parasitisme.

Bioagresseurs	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Mouche des fruits <i>Anastrepha obliqua</i>												

LEGENDE
Pas d'observations
Pression nulle
Pression faible
Pression moyenne
Pression élevée

Bioagresseurs	Observations	Évolution*	Évaluation du risque	Gestion du risque
Mouches des fruits <i>Anastrepha obliqua</i>	Diminution du nombre moyen de mouches des fruits capturées par piège ce mois -ci.	↘	Risque faible : augmentation des populations généralement entre octobre et décembre.	Favorisation des ennemis naturels. Ramassage et élimination des fruits piqués au sol. Installation de pièges.

Evolution* : Pression et évolution des bioagresseurs par rapport à la période précédente.

Les rongeurs

Description :

Il existe trois espèces de rongeurs à la Martinique : Le rat noir (*Rattus rattus*), le surmulot ou rat d'égout (*Rattus norvegicus*) et la souris grise (*Mus musculus*). Ces trois espèces ont été introduites accidentellement au XVII^{ème} siècle.

Le rat noir (*Rattus rattus*) est un bon grimpeur qui fréquente les bâtiments et la cime des arbres. Omniprésent en Martinique, on le rencontre des îlets de Saint-Anne aux forêts humides de la montagne Pelée. Il est reconnaissable à sa longue queue finement annelée. Le surmulot ou rat d'égout (*Rattus norvegicus*) est un bon nageur. Il creuse des terriers et des galeries où il loge ses nids. Omnivore et agressif, on le rencontre généralement dans les zones urbaines. La souris grise (*Mus musculus*) est principalement granivore, mais grignote aussi le papier, la lingerie et les denrées alimentaires.

Symptômes et dégâts :

Selon une enquête menée par FREDON MARTINIQUE en 2004, les agriculteurs martiniquais estiment entre 2% et 50% les pertes engendrées par les rongeurs dans les cultures. Les rongeurs peuvent également endommager les matériaux isolants tels que les câbles, gaines, fils électriques, etc. Les rongeurs peuvent transmettre des maladies, dont la leptospirose. Il est ainsi particulièrement important de bien laver les fruits et légumes avant de les consommer.

Méthodes de lutte :

La lutte contre les rongeurs passe par la prévention. Les véhicules abandonnées et autres dépôts de débris constituent des refuges pour la reproduction des rongeurs et en particulier des rats. Il faut éviter autant que possible de laisser des poubelles ou des aliments pour animaux en milieu ouvert, car ils constituent des sources d'aliments préférentielles pour les rongeurs.

Les rongeurs peuvent être combattus par la pose de pièges ou d'appâts raticides sur les lieux de passages. Il faut éviter de manipuler les pièges ou les appâts à mains nues. Il convient d'utiliser des gants pour éviter les pertes d'efficacité et les éventuelles intoxications. Comme les rongeurs sont très curieux, il convient de couvrir les pièges et de placer les appâts dans des morceaux de bambou ou tuyau PVC.



Rat noir (*Rattus rattus*)



Dégâts de rongeurs sur goyave

Chancre citrique et HLB

Le HLB et le chancre citrique sont des organismes réglementés à la Martinique. Toutes les données d'observation rapportées dans ce BSV ont été collectées et traitées par FREDON Martinique dans le cadre de la Surveillance officielle des organismes réglementés ou émergents (SORE). Cette surveillance a été déléguée à FREDON Martinique par la DAAF/SALIM Martinique.

Observations et détections du HLB et du chancre citrique au mois de mai 2023

Communes	Nombre d'observations/détection du chancre citrique	Nombre d'observations/détection du HLB
Le Robert	9/0	0/0
Les Trois-Îlets	9/0	9/0
Saint-Joseph	5/0	2/1
Le Lamentin	4/0	1/0
Le Marigot	4/1	0/0
Gros-Morne	3/0	0/0
Ducos	2/0	0/0
Le Carbet	2/0	1/1
Le Lorrain	1/0	0/0
Sainte-Marie	1/0	1/0
Total	40/1	14/2

Nombre d'observations et nombre de détections du chancre citrique et du HLB par commune sur la période

Pression biotique

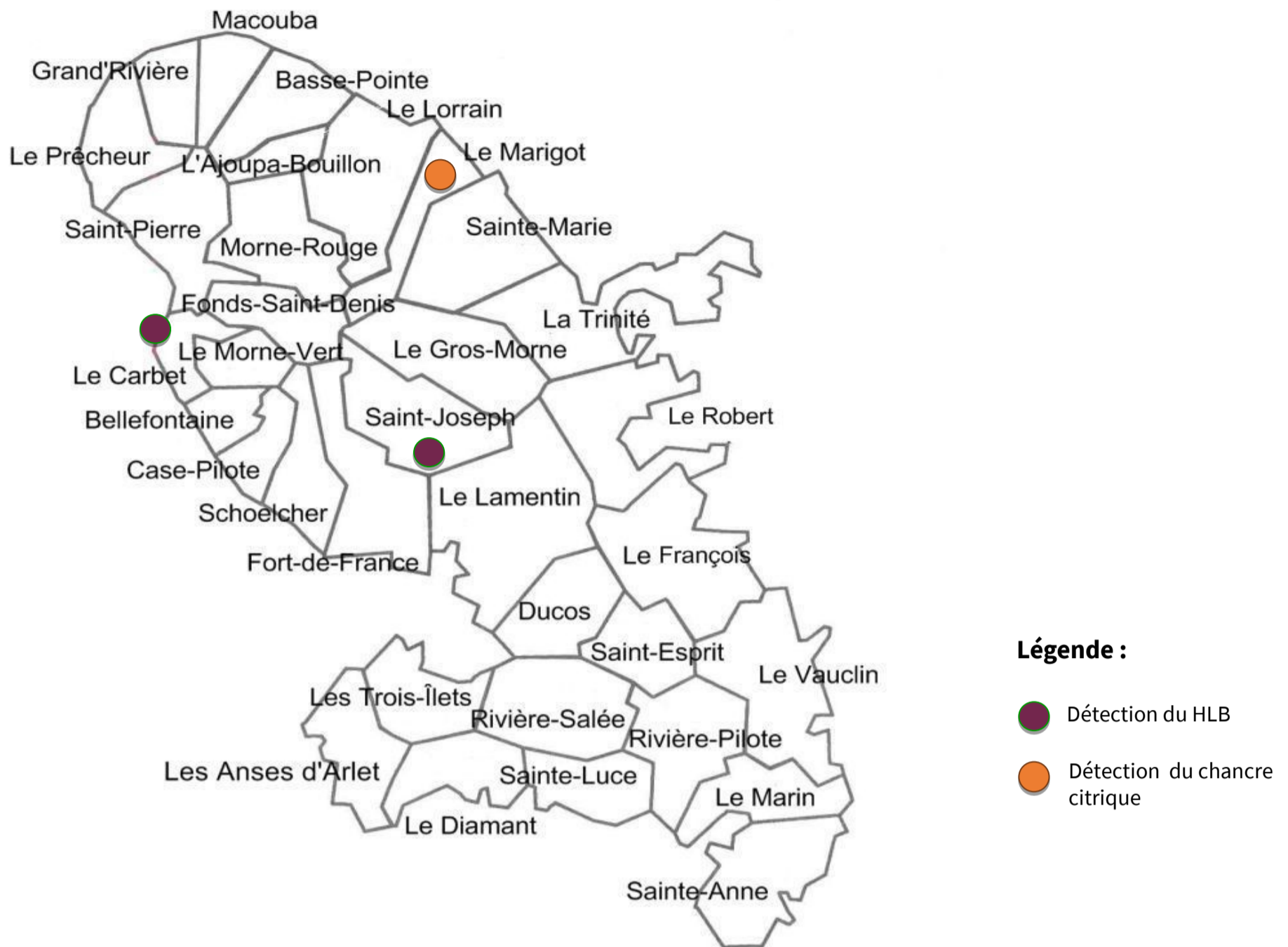
* Par **pression biotique**, on entend tout organisme vivant qui exerce sur les végétaux cultivés une concurrence, une compétition, une prédation, un parasitisme.

Bioagresseurs	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre
Greening des agrumes ou HLB <i>Candidatus Liberibacter spp.</i>												
Chancre citrique <i>Xanthomonas citri pv. citri</i>												

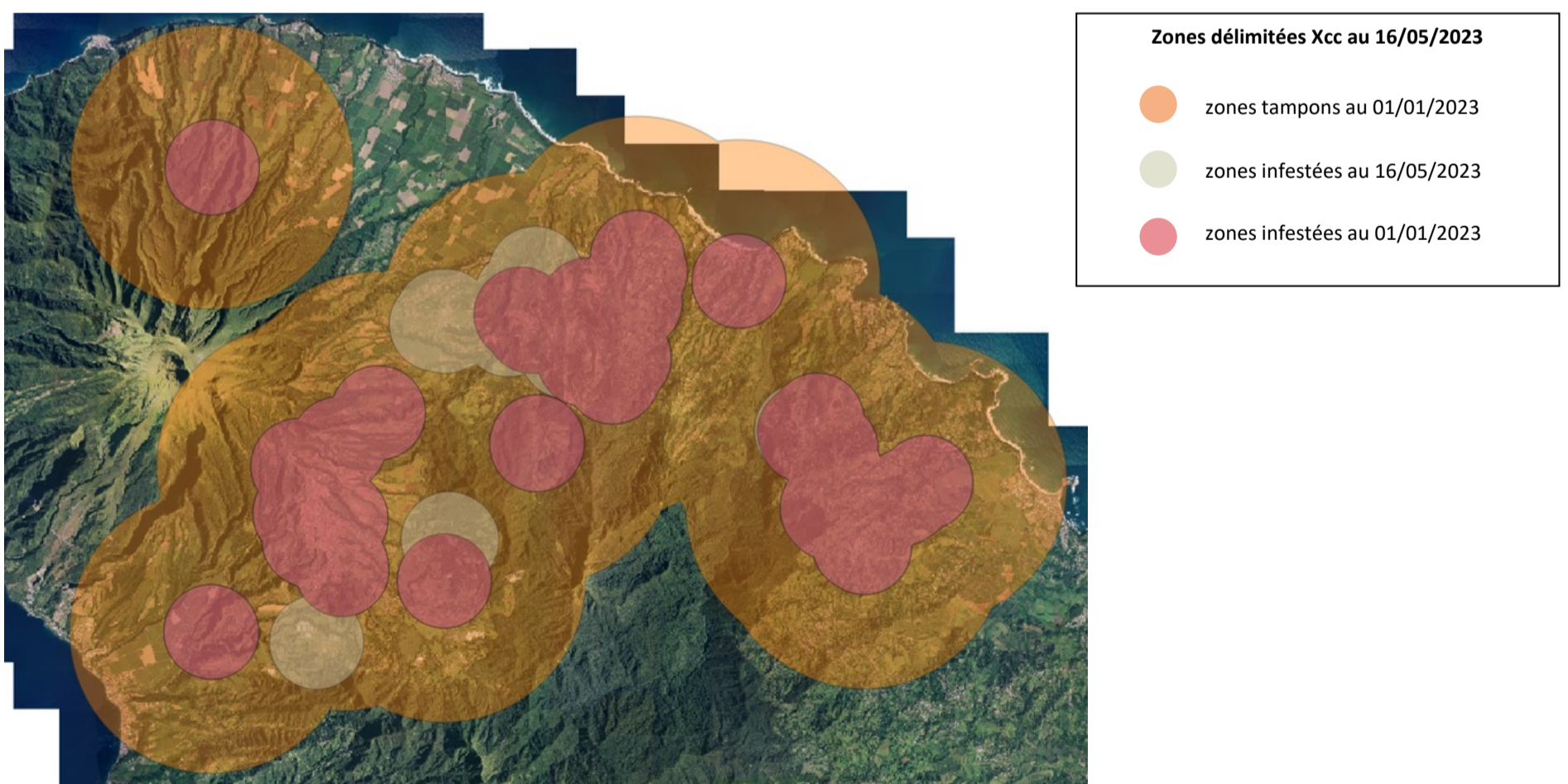
Bioagresseurs	Observations	Évolution*	Évaluation du risque	Gestion du risque
Greening des agrumes ou HLB <i>Candidatus Liberibacter spp.</i>	Diminution du nombre de détection		Risque de propagation faible : conditions peu favorables au vecteur.	Lutter contre le vecteur. Acheter les plants dans des pépinières professionnelles contrôlées. Eviter les échanges de plants.
Chancre citrique <i>Xanthomonas citri pv. citri</i>	Diminution du nombre de détection par rapport au mois précédent.		Risque de propagation faible : conditions moins humides et donc moins favorables au chancre citrique.	Eviter de toucher les plants malades par temps pluvieux. Désinfecter les outils de taille. Eviter les échanges de plants. Acheter les plants dans des pépinières professionnelles contrôlées.

Evolution* : Pression et évolution des bioagresseurs par rapport à la période précédente.

Cartographie des détections de mai 2023 du chancre citrique et du HLB



Cartographie des zones délimitées chancre citrique au titre de l'arrêté préfectoral de lutte du 8 mars 2022



Les zones délimitées Xcc (chancre citrique) dans le cadre de l'arrêté préfectoral de lutte ont été mises à jour le 16/05/2023 en intégrant notamment les dernières détections Xcc à L'Ajoupa-Bouillon et au Morne-Rouge, autrefois assainies.